

AED, AESH, contractuel-le-s enseignant-es et agent-e-s **Non a la généralisation des contrats précaires !** **Des droits maintenant pour les non-titulaires !**



Dans l'Education Nationale, comme dans le reste de la Fonction Publique, les institutions font de plus en plus appel à des personnels recrutés en contrat précaire afin d'effectuer des missions pourtant nécessaires au fonctionnement du service public d'éducation. Aujourd'hui certaines tâches sont entièrement prises en charge par des personnels précaires : vie scolaire (AED), accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH, EVS...), d'autres tâches sont prises en charge par des personnels fonctionnaires, titulaires de leur poste et par des personnels sous contrat : enseignement, missions techniques et administratives...

SUD Education dénonce la multiplication des statuts et les inégalités que cela génère : à travail égal, salaire égal et statut égal !

Dans l'Education Nationale, 1 personnel sur 4 est sous contrat.

Contre la mise à sac du statut de fonctionnaire !

Nous voulons un statut plus protecteur pour les non-titulaires !

Les syndicats SUD Education de l'académie de Créteil dénoncent :

- le recrutement par les chefs,
- les temps partiels imposés,
- les inégalités salariales,
- l'annualisation du temps de travail qui donne lieu à un

nombre d'heures ahurissant pour un temps plein AED et qui suppose une flexibilité scandaleuse pour les personnels.

- le pouvoir des chefs d'établissement et des inspecteurs dans le renouvellement des contrats.

Les syndicats SUD Education de l'académie de Créteil revendiquent :

→ une véritable formation initiale et continue pour tous les personnels sous contrat,

→ le paiement des primes et indemnités (prime REP pour les AED, heures de pondération pour les affectations multiples...)

→ le droit au paritarisme dans les procédures d'affectation et dans les procédures disciplinaires. Les représentant-e-s élu-e-s n'interviennent que dans un cadre "consultatif" (Commission Consultative Paritaire) qui est insuffisant pour défendre les droits des non-titulaires.

- des barèmes transparents dans les affectations,
- l'augmentation des salaires.

SUD Education est un syndicat intercatégoriel qui syndique tous les personnels de la maternelle à l'université. SUD Education lutte contre la généralisation des emplois précaires dans l'Education Nationale et pour gagner de nouveaux droits pour les non-titulaires. SUD Education porte la titularisation de tous les personnels précaires sans condition de nationalité ni de concours ainsi que l'arrêt du recrutement en contrat précaire.

Pour contacter le syndicat SUD Education 77 :
06.41.88.37.71 - 07.81.91.64.68
contact@sudeducation93.org
www.sudeducation77.org

Pour contacter le syndicat SUD Education 93 :
9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis,
01.55.84.41.26 ou 06.88.66.47.23
contact@sudeducation93.org
www.sudeducation93.org

Pour contacter le syndicat SUD Education 94 :
11 rue des Archives, 94000 Créteil
01.43.77.33.59
contact@sudeducation94.org
www.sudeducation94.org

Toutes et tous dans l'action !

Grève et manifestation Fonction Publique le 22 mai.

Titularisation sans condition des personnels précaires !